

Une délégation, composée de neuf AVS / AESH, d'une représentante de la FCPE et de trois représentants syndicaux au titre de l'ensemble de l'Intersyndicale a été reçue à 15h30 par M. Jaillot, directeur des ressources humaines du rectorat de Grenoble.

Les discussions et pourparlers ont duré trois heures !

Grille salariale

Passage de l'indice 320 à l'indice 325 pour un temps plein à partir de la 3^{ème} année, ré-examinable tous les 3 ans et rétroactif.

Frais de déplacements

Prise en compte des frais de déplacements entre deux établissements de communes non limitrophes.

Formation

* 60 heures de formation pour une prise de poste AESH, dont la mise en place d'un module d'urgence immédiatement dès la prise de poste.

* Développement de l'accès à la formation pour les personnels en cours de contrat (attention à bien utiliser les adresses et boîtes mél académiques).

* Une note de service rectorale sera adressée aux chefs d'établissement pour qu'aucun d'entre eux ne refuse l'accès à ces formations.

3 heures hebdomadaires de plus en présence élèves et sans rémunération supplémentaire

M. Jaillot annonce qu'une injonction va être faite aux cinq DSDEN de l'académie de produire un avenant aux contrats sur la base de 39 semaines (harmonisation).

Pour cette rentrée, il semblerait que les 3 heures hebdomadaires de plus concernent principalement des AVS/AESH qui exercent en Sud Isère et en Savoie pour ce que l'on sait. Un point va être fait entre le Rectorat et la DSDEN Isère. La DSDEN Isère aurait-elle agi par anticipation ?

Toujours est-il que cela ne résout pas du tout la question qui nous occupe et préoccupe !

Les revendications restent donc d'actualité :

* 18h hebdomadaires pour les contrats à 50 %

* 21h hebdomadaires pour les contrats à 60 %

* et prise en compte de tout le travail de préparation, d'accompagnement lors des sorties , participations aux ESS,

* sans compter que le remplacement n'existe pas pour les AESH

Conclusion, on continue ! Nous serons toutes et tous à nouveau

DEVANT LE RECTORAT MERCREDI 26 SEPTEMBRE à 17h00 !

Le rectorat a une semaine pour répondre !

** L'horaire de 17h a été décidé lors de l'AG pour permettre aux familles de rejoindre le rassemblement.*

** M. Jaillot a annoncé la tenue d'un Groupe de Travail académique sur la question des emplois et personnels AESH.*

** 1 500 élèves avec notification MDPH sont sans AESH à ce jour dans l'académie de Grenoble.*